



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIRET

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°45-2019-102

PUBLIÉ LE 20 MAI 2019

Sommaire

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret

45-2019-05-09-005 - Arrêté fixant la composition de la commission départementale d'aménagement commercial pour l'examen de la demande d'autorisation d'exploitation commerciale : projet d'agrandissement d'un ensemble commercial à Châlette-sur-Loing (2 pages)

Page 3

45-2019-05-09-006 - Commission départementale d'aménagement commercial - réunion du mercredi 5 juin 2019 - Agrandissement d'un ensemble situé à Châlette-sur-Loing (1 page)

Page 6

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret

45-2019-05-09-005

Arrêté fixant la composition de la commission
départementale d'aménagement commercial pour l'examen
de la demande d'autorisation d'exploitation commerciale :

*fixant la composition de la commission départementale d'aménagement commercial à
pour l'examen de la demande d'autorisation d'exploitation commerciale concernant le projet
d'agrandissement d'un ensemble commercial à Châlette-sur-Loing par création de cellules
commerciales totalisant 806m² afin de porter sa surface totale à 3 104m².*

A R R E T E

fixant la composition de la commission départementale d'aménagement commercial pour l'examen de la demande d'autorisation d'exploitation commerciale concernant le projet d'agrandissement d'un ensemble commercial à Châlette-sur-Loing par création de cellules commerciales totalisant 806m² afin de porter sa surface totale à 3 104m².

Le préfet du Loiret
Chevalier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

VU le code de commerce et notamment ses articles L751-1 et suivants ;

VU l'arrêté préfectoral du 5 juin 2018 portant constitution de la commission départementale d'aménagement commercial du Loiret ;

VU l'arrêté préfectoral du 3 septembre 2018 portant délégation de signature à M. Ludovic PIERRAT, secrétaire général adjoint de la préfecture du Loiret ;

VU la demande d'autorisation d'exploitation commerciale concernant le projet d'agrandissement d'un ensemble commercial à Châlette-sur-Loing enregistrée le 18 avril 2019 sous le numéro 146 ;

SUR proposition du secrétaire général adjoint de la préfecture du Loiret,

A R R E T E

Article 1er : Pour l'examen de la demande d'autorisation d'exploitation commerciale enregistrée le 18 avril 2019 sous le numéro 146, concernant le projet d'agrandissement d'un ensemble commercial à Châlette-sur-Loing par création de cellules commerciales totalisant 806m² afin de porter sa surface totale à 3 104m², la composition de la commission départementale d'aménagement commercial est fixée comme suit :

- I – sept élus locaux :

– Le maire de la commune d'implantation : le Maire de Châlette-sur-Loing ou son représentant

– Le président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont est membre la commune d'implantation ou son représentant :

le président de l'agglomération Montargoise et Rives du Loing ou son représentant

– Le président du syndicat mixte ou de l'établissement public de coopération intercommunale mentionné à l'article L122 du code de l'urbanisme chargé du schéma de cohérence territoriale dans le périmètre duquel est situé la commune d'implantation ou son représentant ou, à défaut, le maire de la commune la plus peuplée de l'agglomération ou à défaut, un membre du conseil général :

le président du pôle d'équilibre territorial et rural du Montargois en Gâtinais

– Le président du Conseil Départemental ou son représentant

– Le président du Conseil Régional ou son représentant

📍 181, rue de Bourgogne 45042 ORLEANS CEDEX 1 - Accueil du public du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

📞 Standard : 02.38.91.45.45 - Télécopie : 02.38.81.41.18 - Site internet : www.loiret.gouv.fr

– Un membre représentant les maires au niveau départemental :
Mme Constance de PELICHY ou son représentant

– Un membre représentant les intercommunalités au niveau départemental :
M. Christian BOULEAU ou son représentant

II- quatre personnalités qualifiées :

- Collège consommation et protection des consommateurs :

M. Jean-Claude BOURQUIN ou son suppléant
UFC QUE CHOISIR

Mme Elisa PINAULT ou son suppléant
Vice-présidente de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

- Collège développement durable et aménagement du territoire :

M. Pierre BOUBAULT ou son suppléant
Président de la compagnie des commissaires-enquêteurs du Loiret

M. Didier PAPET ou son suppléant
Vice-président de l'association Loiret Nature Environnement

III Deux personnalités représentant le tissu économique :

- une désignée par la chambre de commerce et d'industrie
- une désignée par la chambre de métiers et de l'artisanat

Sans prendre part au vote, ces personnes qualifiées présentent la situation du tissu économique dans la zone de chalandise.

Article 2 : Le secrétaire général adjoint de la préfecture du Loiret est chargée de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera notifiée aux membres de la commission et au demandeur, et annexée au procès-verbal de la réunion.

Fait à Orléans, le 9 mai 2019

**Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général adjoint,**

signé Ludovic PIERRAT

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret

45-2019-05-09-006

Commission départementale d'aménagement commercial -
réunion du mercredi 5 juin 2019 - Agrandissement d'un
ensemble situé à Châlette-sur-Loing

La commission départementale d'aménagement commercial du Loiret
se réunira le mercredi 5 juin 2019 – 9 h30 – SALLE PEGUY
afin d'examiner le projet suivant :

Agrandissement d'un ensemble situé à Châlette-sur-Loing par création de 806m² de cellules commerciales, et tendant à porter sa surface totale à 3104m² enregistré sous le n°146.

Orléans, le 9 mai 2019
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général adjoint,

signé Ludovic PIERRAT